

Conseil municipal du 14 décembre 2016

Question orale posée par Madame Sylvie Montoir pour le groupe Communiste, républicain et citoyen

Monsieur le Maire,

L'accès au réseau internet participe aujourd'hui pleinement de la vie quotidienne des entreprises, des salariés et des habitants. Hier limité à 512 ko/s via le réseau filaire en cuivre du téléphone, on peut aujourd'hui envisager des débits de plus de 100 Mo/s avec le très Haut Débit par la fibre optique.

Télévision numérique haute résolution, échange de fichier, télécommerce, démarches administratives, usage vidéoludique... demain internet des objets... Avec des contenus toujours plus évolués, le besoin de les recevoir autant que d'en émettre, le débit montant et descendant est devenu Le facteur clé pour l'utilisation d'Internet. Il est aussi totalement stratégique pour le développement économique et industriel.

Nous partageons donc la colère des Vitriots qui déplorent à raison des débits trop faibles pour bénéficier pleinement des nouveaux services et usages d'internet.

Ce retard est, nous le savons, dû à des investissements insuffisants et tardifs des opérateurs pour déployer un réseau en fibre optique. C'est incompréhensible pour une ville située à quelques centaines de mètres de Paris. C'est aussi une conséquence dévastatrice des politiques de libéralisation et de privatisation à l'œuvre depuis 20 ans dans tous les secteurs, et notamment celui des télécommunications, qui ont empêché la réalisation d'un réseau national, cohérent et de fait à moindre coût. Cependant, nous continuons à avoir pour objectif une couverture internet très haut débit de l'ensemble de la commune et pour chaque ménage.

Aussi, monsieur le Maire, nous souhaitons savoir où en sont les négociations entre la ville, ses partenaires avec les opérateurs et fournisseurs d'accès internet.

Réponse de Monsieur Albertino Ramael, conseiller municipal délégué à la Culture scientifique et technique, à l'Informatique locale et intercommunale et aux Archives

Mesdames, messieurs,

Je partage avec vous le ressenti des Vitriots : nous vivons une situation totalement anormale. À quelques kilomètres de Paris, nombreuses sont les villes où l'accès internet est largement insuffisant, dont Vitry.

Ce ressenti est confirmé, malheureusement, par les diagnostics réalisés sur le terrain : selon l'observatoire Plan France Très Haut Débit, seuls 4% des logements peuvent être connectés à du Haut Débit à 100 Mbits, le réseau câblé SFR-Numéricable représente 22 033 prises raccordables avec un débit de 30 à 100 Mbit/s.

Le reste du territoire ne dispose que d'offres de faible débit (- de 30 Mbits/s) passant par le réseau cuivre, ou d'un réseau dédié aux entreprises mais dont le coût demeure prohibitif pour les petites entreprises et les artisans.

La volonté de la municipalité de Vitry est de permettre à chacun, quel que soit son quartier, d'avoir un accès au très haut débit à internet. C'est une nécessité absolue pour les entreprises, et c'est en train de le devenir pour les habitants avec la multiplication des contenus sur Internet. Pour nous, l'accès aux nouvelles technologies est un droit pour tous !

Nous l'avons dénoncé à l'époque, la méthode retenue par l'État de miser sur la libre concurrence pour aménager le territoire se révèle malheureusement un échec. Qu'il s'agisse de l'accès à internet ou de la téléphonie mobile, le mode de déploiement se fait en fonction de la rapidité des retours sur investissements des opérateurs. Cette méthode génère de fortes inégalités sur le territoire, et même notre ville en est victime !

Nous sommes depuis des mois en discussion « musclée » avec les opérateurs et elles sont dans leur dernière phase. Nous sommes déterminés à atteindre plusieurs objectifs :

- Que tous les quartiers de Vitry accèdent au très haut débit dans un calendrier le plus rapide possible.
- La neutralité du réseau, c'est à dire la garantie d'un internet complet, à l'ensemble des flux, des protocoles et l'ensemble des services, notamment d'offre télévisuelle.
- Un très haut débit montant et descendant, c'est à dire des offres permettant d'envoyer comme de recevoir des données à haut débit. C'est un impératif pour le développement économique. C'est aussi une nécessité pour le particulier et une garantie pour les usages, nouveaux et à venir, à l'image de ce que l'on voit émerger depuis 20 ans.

L'accès à Internet concerne tout le monde, en premier lieu les habitants, mais aussi les entreprises. Qu'il s'agisse du commerce, de l'industrie, ou des services, le très haut débit est une condition d'un développement du territoire et de création de métiers d'avenir. Car vous le savez, si nos projets d'aménagement sont ambitieux, l'attractivité économique de notre territoire et le développement de l'emploi en dépendent également.

Je m'engage à faire un nouveau point d'information très rapidement et vous assure de notre engagement et notre détermination.